

Objet **[INTERNET] Les Gabelins**
De [REDACTED]
À pref-icpe@savoie.gouv.fr <pref-icpe@savoie.gouv.fr>
Date 01/12/2023 15:27



Monsieur le commissaire enquêteur,

La renaturation écologique du plan d'eau des Gabelins est a priori une bonne idée. Le faire en le remblayant avec des déchets au dessus de deux captages d'eau potable l'est beaucoup moins.

L'étude hydrogéologique prouve qu'une pollution n'aura pas d'impact...il faudrait une tierce expertise car ce bureau d'étude n'est financé uniquement que par Eiffage.

D'autre part, rien n'est dit sur le contrôle des déchets qui vont être enfouis : Il est décrit que les contrôles seront plus stricts que ce que la loi impose mais sans rien préciser. Pourquoi ces déchets ne sont-ils pas séquestrés sur un terrain à part et enfoui dans l'eau une fois qu'ils ont été contrôlés et validés par un laboratoire indépendant ? qu'advient-il si des matériaux pollués sont enfouis et qu'on l'apprend que plus tard ? on ne saura pas les rechercher ! L'eau est notre bien le plus précieux et on va permettre à un entrepreneur d'y enfouir des déchets ! Le pire est que cet entrepreneur contrôle lui-même ce qu'il fait....

Les garanties d'absence d'innocuité des matériaux sont bien trop légères pour accepter de les enfouir dans l'eau. C'est vraiment choquant...

Je donne pour cette raison un avis très défavorable à ce projet.

Cordialement

[REDACTED]